



Présidente : Bernadette Vollais
Siege : Stade la Pinède
Avenue de Baixas
66240 Saint Estève

Mail : randomarche66240@gmail.com

ADHÉSION SAISON 2025-2026

1) ADHÉSION PAR INTERNET ET REGLEMENT EN LIGNE

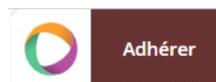
Sur le site du club / Infos club / Adhésion, cliquez sur le bouton "Adhérer".

Vous êtes alors redirigé vers le site de HelloAsso.

HelloAsso est exclusivement consacré au secteur associatif et propose différents outils, notamment pour permettre aux clubs de gérer leurs adhésions et percevoir les règlements.

Son financement est couvert par des dons, son utilisation n'occasionne aucun coût pour l'association ou l'adhérent.

Plus de 300 000 associations l'utilisent et sont référencées sur ce site.



The screenshot shows the HelloAsso website interface. At the top, there is a search bar with the text 'Une association, une activité' and a 'Rechercher' button. Below the search bar is a large banner image of a snowy mountain range. The main content area is titled 'ADHESION 2024-2025 V4 par RANDO MARCHE STEPHANOISE'. It includes a sub-header 'Adhésion valable du 01 septembre 2024 au 31 août 2025' and a welcome message 'Bienvenue à Rando Marche Stéphanoise !'. Below this is a navigation bar with four tabs: 'Choix de l'adhésion', 'Adhérents', 'Coordonnées', and 'Récapitulatif'. The 'Choix de l'adhésion' tab is selected, showing two membership options: 'Adhésion 2024-2025 - Standard' for 50€ and 'Adhésion 2024-2025 - Standard + Aquagym' for 50€. The 50€ price is displayed in a large font with minus and plus buttons for adjustment. To the right of the membership options, there is a section titled 'Fin dans 276 jours' and a 'Partager la campagne' section with social media sharing icons. At the bottom right, there is a 'Plateforme de paiement 100% sécurisée' section with a brief explanation of the security measures.

Vous trouverez sur notre site la notice explicative à ce moyen d'adhésion.

Christian Gallepe (06 45 82 62 74), Franck Espi (06 69 90 66 44) et Bernadette Vollais (06 07 02 89 05) se tiennent à votre disposition pour vous aider dans votre démarche.

2) ADHÉSION AVEC LE FORMULAIRE PAPIER - vous possédez un ordinateur et une imprimante

- **Pour un renouvellement d'adhésion**

Télécharger

- le bulletin d'adhésion et le questionnaire de santé
ou pour les licenciés d'un autre club
- le bulletin d'adhésion autre club

Vous devez ensuite compléter ces documents et adresser ou déposer le bulletin d'adhésion (gardez le questionnaire de santé) ainsi que le chèque libellé à l'ordre de Rando Marche Stéphanoise, à l'adresse du club - Stade de la Pinède avenue de Baixas 66240 St ESTEVE.
Pour les licenciés autre club, joindre la photocopie de la licence de l'année de renouvellement.

- **Pour un nouvel adhérent**

Télécharger

- le bulletin d'adhésion
ou pour les licenciés d'un autre club
- le bulletin d'adhésion autre club

Vous devez ensuite compléter ce document et adresser ou déposer le bulletin d'adhésion, le certificat médical et le chèque libellé à l'ordre de Rando Marche Stéphanoise, à l'adresse du club - Stade de la Pinède avenue de Baixas 66240 St ESTÈVE.
Pour les licenciés autre club, joindre la photocopie de la licence de l'année de renouvellement.

- **Pour un ancien adhérent** (permettant de participer à l'Assemblée Générale et aux festivités)

Télécharger

- le bulletin d'adhésion ancien adhérent

Vous devez ensuite compléter ce document et adresser ou déposer le bulletin d'adhésion et le chèque libellé à l'ordre de Rando Marche Stéphanoise, à l'adresse du club - Stade de la Pinède avenue de Baixas 66240 St ESTEVE.

Vous pouvez aussi remettre les documents pendant les 2 permanences organisées les 9 et 12 septembre 2025 de 9h00 à 12h00 au local du Stade de la Pinède, avenue de Baixas à St Estève

3) Vous ne possédez pas d'ordinateur ou d'imprimante

Rendez-vous aux permanences des inscriptions les 9 et 12 septembre 2025 de 9h00 à 12h00.

Vous y trouverez tous les documents nécessaires. Vous devez venir munis :

- du chèque de cotisation
- du certificat médical (pour les nouveaux adhérents)
- pour les personnes qui n'ont pas d'adresse mail, de 2 enveloppes timbrées pour l'envoi de la licence et de la convocation à l'Assemblée Générale Annuelle.

Christian Gallepe (06 45 82 62 74) et Bernadette Vollais (06 07 02 89 05) se tiennent à votre entière disposition pour tout complément d'information.